

Situation des communes au sein de l'aire l'alimentation des captages
Bourron - Villeron - Villemer

Commune	Située dans l'AAC	Dans un périmètre de protection *
ACHERE LA FORET	Entièrement	Non
ARBONNE LA FORET	En partie	Non
AVON	En partie	Non
BOISSY AUX CAILLES	En partie	Non
BOURRON MARLOTTE	Entièrement	PPI - PPR - PPE
FONTAINBLEAU	En partie	PPE (en partie)
LA CHAPELLE LA REINE	Entièrement	PPE (en partie)
LE VAUDOUE	En partie	Non
NOISY SUR ECOLE	En partie	Non
RECLOSES	Entièrement	PPE (entièrement)
URY	Entièrement	PPE (en partie)

* PPI = Périmètre de protection immédiate
PPR = Périmètre de protection rapprochée
PPE = Périmètre de protection éloignée